

*Plan de conservation partagée des périodiques  
en  
Philosophie (PCPhilo)*

---

**Bilan du plan de conservation partagée des périodiques  
en Philosophie  
au 31 décembre 2020**

## Table des matières

|                                                         |          |
|---------------------------------------------------------|----------|
| <b>1. PARTENAIRES</b>                                   | <b>4</b> |
| <b>2. COMITE THEMATIQUE</b>                             | <b>4</b> |
| <b>3. CORPUS</b>                                        | <b>4</b> |
| 3.1 Titres ajoutés au plan.....                         | 4        |
| 3.2 Titres sortis du plan.....                          | 5        |
| <b>4. TRAITEMENT DES COLLECTIONS</b>                    | <b>5</b> |
| 4.1 Positionnements .....                               | 5        |
| 4.2 Orphelin .....                                      | 7        |
| 4.3 Localisation unique (ou unica dans le corpus) ..... | 7        |
| 4.4 Zone de notes dans PMB .....                        | 9        |
| <b>5. PROPOSITIONS DE DONS</b>                          | <b>9</b> |

### **ANNEXES : LISTE DES REFERENTS ET MODELE DE LA CHARTE D'ADHESION**

## **Préambule**

Le Plan de conservation partagée en Philosophie est co-animé par le CTLes et la Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne depuis l'année 2013.

Les pilotes sont Luc Courtaux pour la BIS, et Emmanuelle Massari pour le CTLes.

Ce bilan du CTLes a pour objectif de dresser des actions menées sur les collections du PCP au cours de l'année écoulée, s'appuyant sur des statistiques issues de l'extraction des outils informatiques, administrés par le CTLes (base de gestion PMB et plateforme Flora). D'autres bilans ont vocation à compléter cette étude.

Il faut retenir quatre évènements marquants pour l'année 2020 :

- L'impact de la crise sanitaire dans les bibliothèques
- L'entrée dans la base PMB des collections de l'Institut catholique de Paris (ICP)
- La fin de la présence du CR26 à la BIS
- La fin du paramétrage de Flora de tous les comptes établissements et partenaires pour débiter les transferts

**Au 31 décembre 2020, 1078 titres étaient intégrés dans la base de gestion de la conservation partagée. 924 titres se voyaient attribuer au moins un pôle de conservation, soit 85,71 % du corpus.**

## 1. **Partenaires**

25 établissements constituent ce réseau.

| Bibliothèque                | RCR       | Remarque                                   |
|-----------------------------|-----------|--------------------------------------------|
| BNU                         | 674821001 |                                            |
| BIS                         | 751052105 |                                            |
| Bib. Nordique               | 751052115 |                                            |
| BSG                         | 751052116 |                                            |
| BUFR grec Sorb. Univ.       | 751052120 |                                            |
| Bib. Serpente               | 751052131 |                                            |
| Bib. Cuzin                  | 774682301 |                                            |
| Bib. Histoire des religions | 751052210 |                                            |
| Bib. Léon-Robin             | 751052249 |                                            |
| BUFR philo Sorb. Univ.      | 751052253 |                                            |
| Bib. ENS LSH                | 751052342 |                                            |
| Bib. IHPST                  | 751062206 | aucun exemplaire dans le corpus            |
| Bib. FMSH                   | 751062301 |                                            |
| Bib. ICP                    | 751062306 |                                            |
| Bib. Michelet Paris         | 751065210 |                                            |
| Bib. IEA                    | 751065305 |                                            |
| Sciences Po                 | 751072303 |                                            |
| Bib. Malesherbes            | 751082101 |                                            |
| Bib. Pierre Mendès France   | 751132102 |                                            |
| BU Gds Moulins              | 751132105 |                                            |
| Bib. Saulchoir              | 751135401 | bibliothèque non déployée dans le Sudoc-PS |
| Bib. ENS SHS                | 751142308 | aucun exemplaire dans le corpus            |
| CTLes                       | 774682301 |                                            |
| BU Nanterre                 | 920502102 |                                            |
| BU Paris 8                  | 930662101 |                                            |

## 2. **Comité thématique**

Le réseau ne s'est pas réuni en comité annuel durant l'année 2020.

## 3. **Corpus**

### 3.1 **Titres ajoutés au plan**

En mars 2020, 35 nouveaux titres ont enrichi le corpus suite aux suggestions de la bibliothèque de l'ICP et de la BSG ; liste validée par le pilote scientifique.

### 3.2 Titres sortis du plan

En 2020, aucun titre n'a fait l'objet d'une sortie du plan.

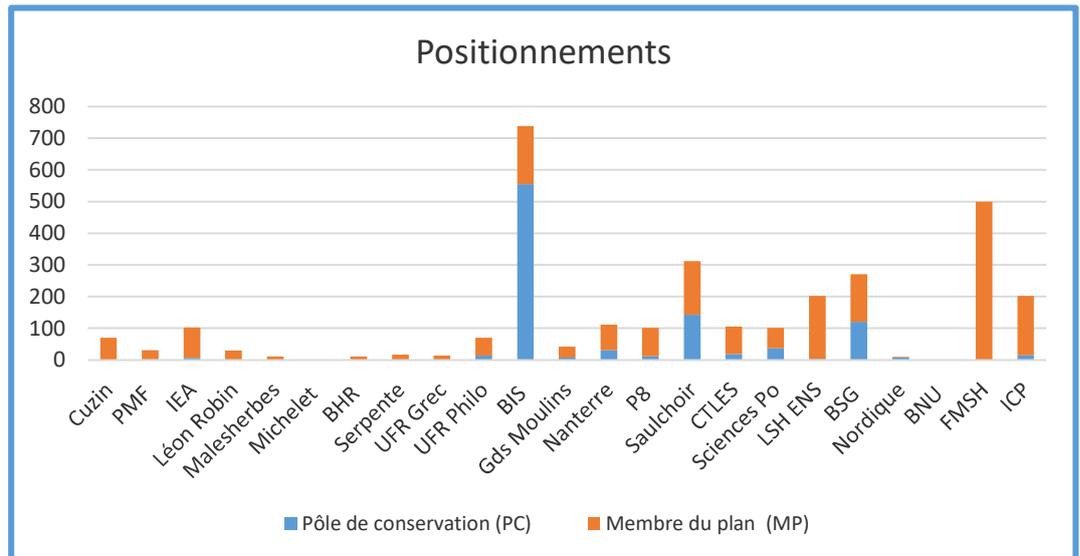
## 4. Traitement des collections

### 4.1 Positionnements

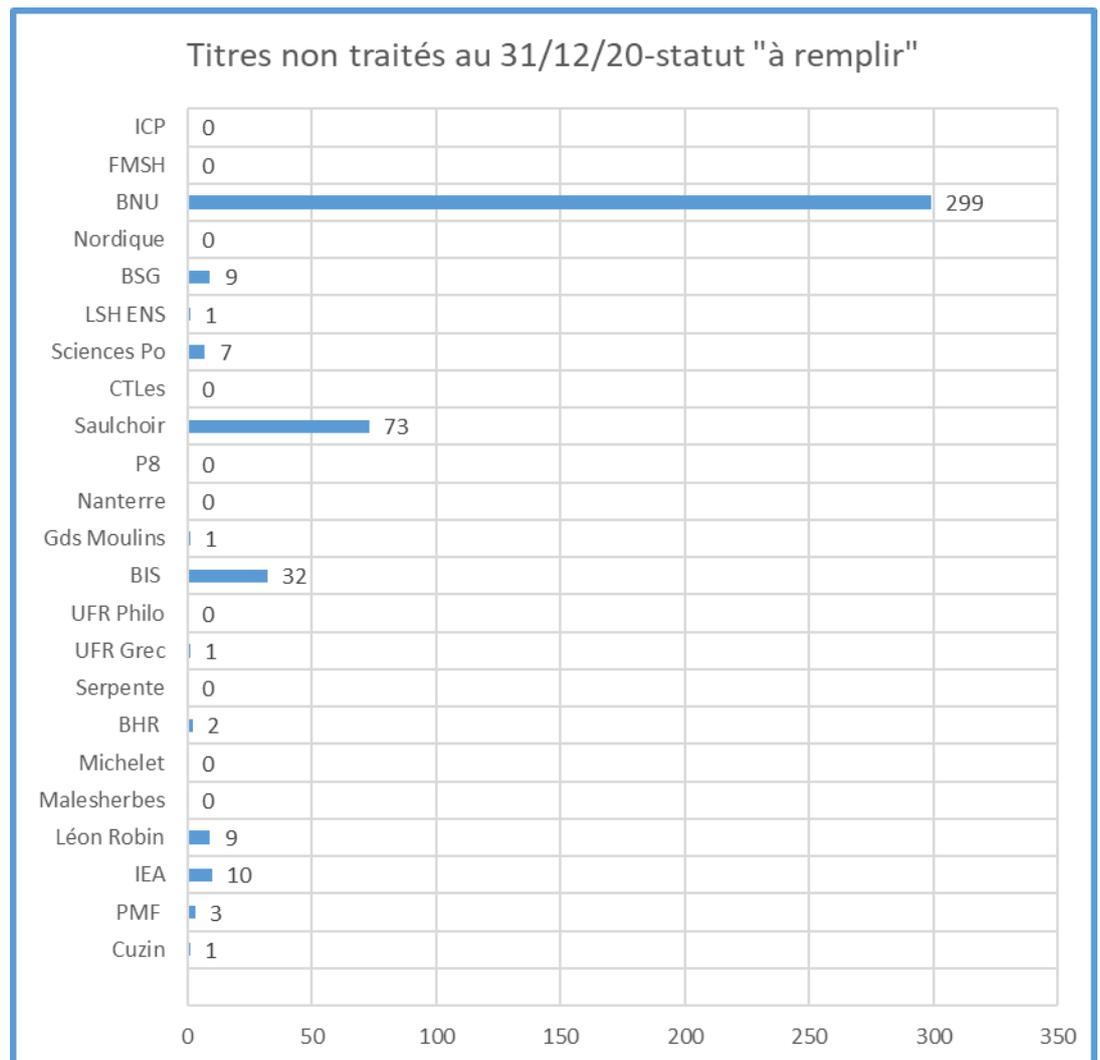
Ce tableau recense par bibliothèque, le nombre d'exemplaires marqués soit pôle de conservation, soit membre du plan au 31/12/20.

| Bibliothèque | Pôle de conservation (PC) | Membre du plan (MP)        |
|--------------|---------------------------|----------------------------|
| Cuzin        | 1                         | 69                         |
| PMF          | 2                         | 29                         |
| IEA          | 7                         | 95                         |
| Léon Robin   | 1                         | 29                         |
| Malesherbes  | 0                         | 11                         |
| Michelet     | 0                         | 1                          |
| BHR          | 1                         | 10                         |
| Serpente     | 1                         | 16                         |
| UFR Grec     | 0                         | 14                         |
| UFR Philo    | 14                        | 56                         |
| BIS          | 555                       | 184                        |
| Gds Moulins  | 8                         | 34                         |
| Nanterre     | 31                        | 80                         |
| P8           | 12                        | 89                         |
| Saulchoir    | 143                       | 169                        |
| CTLES        | 19                        | 86                         |
| Sciences Po  | 37                        | 64                         |
| LSH ENS      | 4                         | 198                        |
| BSG          | 121                       | 150                        |
| Nordique     | 8                         | 2                          |
| BNU          | 0                         | 0                          |
| FMSH         | 0                         | 500                        |
| ICP          | 15                        | 187                        |
| <b>Total</b> | <b>980 exemplaires PC</b> | <b>2073 exemplaires MP</b> |

Le graphique suivant illustre cette répartition des positionnements par établissement.



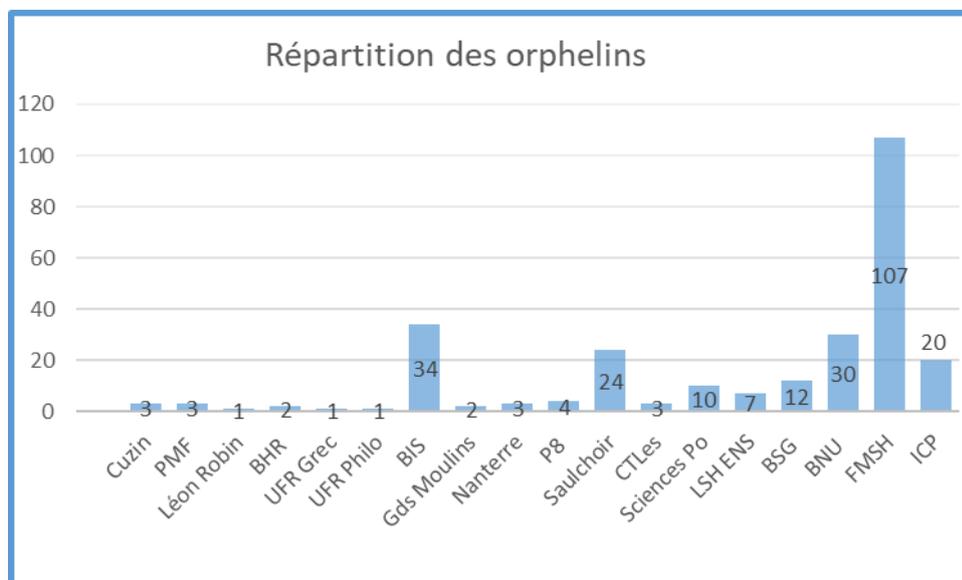
Dans la base de gestion PMB, existe un 3ème statut intitulé « à remplir ». Il signale les titres marqués du code PCP mais dont le positionnement n'a pas encore été déterminé dans le Sudoc. Le graphique suivant détaille ce 3ème statut spécifique à PMB, par bibliothèque, à la date du 31/12/20.



## 4.2 Orphelin

Un orphelin est un titre de périodique dans le plan qui n'a pas été signalé pôle de conservation par les partenaires. Il peut être marqué membre du plan ou « à remplir » (à traiter) dans la base PMB.

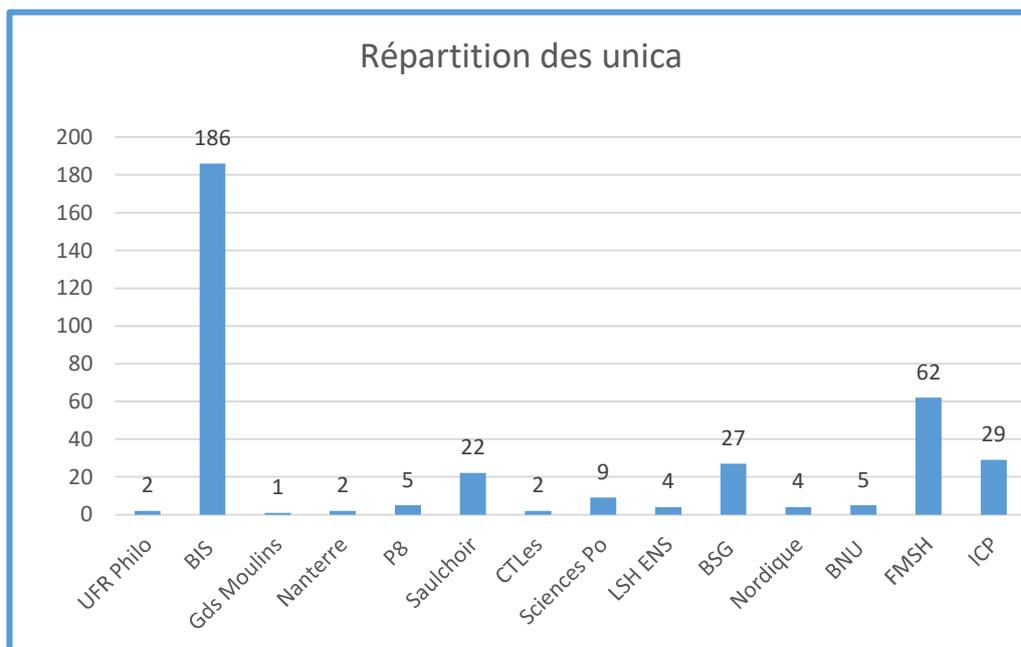
Au 31 décembre 2020, la base de gestion PMB affichait 154 titres sans pôle de conservation contre 137 en 2019.



Les bibliothèques sans orphelin ne figurent pas dans le graphique. C'est le cas de Serpente, Malesherbes, Michelet, Nordique et IEA.

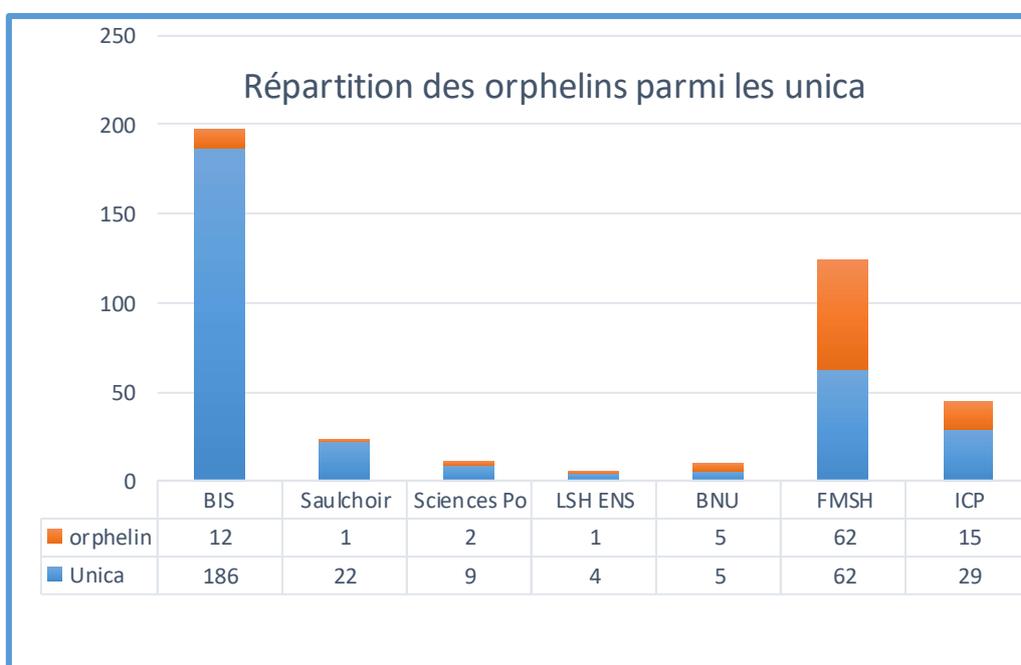
## 4.3 Localisation unique (ou unica dans le corpus)

360 titres sont possédés par un seul établissement contre 455 en 2019, en raison de l'entrée des 3 derniers établissements (BNU, FMSH, ICP). Ces unica représentent en 2020, 33,4 % du corpus total du plan. Ils sont répartis de la façon suivante :



Les établissements ne possédant aucun unica ne figurent pas dans le graphique, il s'agit des bibliothèques suivantes : Cuzin, PMF, IEA, L. Robin, Serpente, Malesherbes, Michelet et UFR Grec.

Sur 360 unica en 2020, 98 sont orphelins. Le graphique ci-dessous montre la répartition des orphelins parmi les unica, par établissement.



#### 4.4 Zone de notes dans PMB

Le remplissage de la zone de notes dans PMB est considéré comme un indicateur mesurant la qualité du signalement des collections PCP.

| Etablissement          | Cuzin | PMF         | IEA      | L. Robin | Malesherbes | Michelet | BHR         | Serpente | UFR Grec | UFR Philo | FMSH | ICP |
|------------------------|-------|-------------|----------|----------|-------------|----------|-------------|----------|----------|-----------|------|-----|
| Nbre d'exemplaires     | 70    | 24          | 112      | 39       | 12          | 1        | 13          | 16       | 15       | 69        | 102  |     |
| Nbre de zones remplies | 70    | 3           | 38       | 39       | 2           | 1        | 2           | 16       | 12       | 69        | 102  |     |
| Etablissement          | BIS   | Gds Moulins | Nanterre | P8       | Saulchoir   | CTLES    | Sciences Po | LSH ENS  | BSG      | Nordique  | BNU  |     |
| Nbre d'exemplaires     | 798   | 43          | 117      | 101      | 380         | 105      | 108         | 203      | 279      | 10        | 24   |     |
| Nbre de zones remplies | 425   | 42          | 87       | 1        | 374         | 99       | 15          | 11       | 268      | 10        | 24   |     |

En février 2020, la FMSH a bénéficié d'un service de renseignement automatique de ses notes par le CTLES, dans la base PMB, en fournissant un fichier Excel comprenant par PPN, les états physiques, les mentions de reliure et autres informations. Ce service est disponible pour tous.

#### 5. Propositions de dons

Les transferts de collection entre partenaires pour compléter les titres signalés pôle de conservation n'ont pas encore débuté et les formations à l'outil Flora n'ont pas été dispensées. Cependant une activité a eu lieu en fin d'année 2020 :

En octobre 2020, 5 propositions de dons de la BU de Nanterre ont été déposées sur la plateforme Flora. Un titre a été retenu pour compléter les lacunes de la bibliothèque du Saulchoir. Il s'agit du titre suivant :

*Revue de métaphysique et de morale* (0035-1571) : n° 2-3 (1962) ; n°1 (2002) - n°4 (2011) / représentant 0,55 mètre linéaire.

En novembre 2020, dans le cadre du PCP Auvergne, la BU de l'Université de Clermont-Auvergne a proposé en don, une liste de titres dont 2 étaient inscrits dans le corpus du plan de Philosophie mais les numéros proposés n'ont pas été retenus.

#### **ANNEXES**

##### **Liste des bibliothèques et des référents :**

En janvier 2021, 4 bibliothèques n'ont pas de représentant, suite à des mouvements de personnel dans leur établissement.

|                                                |                                              |                                                                                    |
|------------------------------------------------|----------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|
| BU Gds Moulins / Univ. Paris Diderot - Paris 7 | BEDORA<br>Claire<br>LEGUERNIC<br>Marie-Laure | claire.bedora@univ-paris-diderot.fr<br>marie-laure.leguernic@univ-paris-diderot.fr |
| BU / Univ. Paris 8 - Vincennes Saint-Denis     | BLANCHARD<br>Christophe                      | christophe.blanchard@univ-paris8.fr                                                |

|                                                                    |                                              |                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|
| Bibliothèque interuniversitaire de la Sorbonne                     | COURTAUX<br>Luc<br>COMBY<br>Véronique        | luc.courtaux@bis-sorbonne.fr<br>veronique.comby@bis-sorbonne.fr    |
| Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg                 | DEIKE Tves                                   | yves.deike@bnu.fr                                                  |
| Bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) | EDOUARD<br>SYLVIE                            | cedouard@msh-paris.fr                                              |
| Bibliothèque du Centre Léon-Robin / Sorbonne - Université          | GUILLAUME<br>Aurore-Marie                    | aurore-marie.guillaume@paris-sorbonne.fr                           |
| Bibliothèque histoire des religions / Sorbonne-Université          | GUILLAUME<br>Aurore-Marie                    | aurore-marie.guillaume@paris-sorbonne.fr                           |
| Bibliothèque Malesherbes / Sorbonne-Université                     | GUILLAUME<br>Aurore-Marie                    | aurore-marie.guillaume@paris-sorbonne.fr                           |
| Bibliothèque Michelet / Sorbonne - Université                      | GUILLAUME<br>Aurore-Marie                    | aurore-marie.guillaume@paris-sorbonne.fr                           |
| Bibliothèque Serpente / Sorbonne-Université                        | GUILLAUME<br>Aurore-Marie                    | aurore-marie.guillaume@paris-sorbonne.fr                           |
| Bibliothèque UFR de philosophie / Sorbonne - Université            | GUILLAUME<br>Aurore-Marie                    | aurore-marie.guillaume@paris-sorbonne.fr                           |
| Bibliothèque UFR Grec / Sorbonne-Université                        | GUILLAUME<br>Aurore-Marie                    | aurore-marie.guillaume@paris-sorbonne.fr                           |
| Institut d'Etudes Augustiniennes / Sorbonne - Université           | GUILLAUME<br>Aurore-Marie                    | aurore-marie.guillaume@paris-sorbonne.fr                           |
| Bibliothèque des Grands Moulins / Univ. Paris Diderot              | LE GUERNIC<br>Marie-Laure                    | Marie-Laure.LeGuernic@univ-paris-diderot.fr                        |
| Bibliothèque de Sciences Po                                        | MAGNIER<br>Donatienne<br>DENNEFELD<br>Muriel | donatienne.magnier@sciencespo.fr<br>muriel.dennefeld@sciencespo.fr |
| CTLes                                                              | MASSARI<br>Emmanuelle                        | emmanuelle.massari@ctles.fr                                        |
| BU / Univ. Paris Nanterre                                          | MONTREDON<br>Nathalie                        | nathalie.montedon@parisnanterre.fr                                 |
| <i>Bibliothèque Cuzin / Univ. Panthéon-Sorbonne Paris 1</i>        | pas de<br>référént:e en<br>janvier 2021      |                                                                    |

|                                                                                                                              |                                                     |                                                           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| <i>Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Geneviève / Univ. Sorbonne Nouvelle</i>                                            | pas de référent·e en janvier 2021                   |                                                           |
| <i>Bibliothèque nordique /Bibliothèque interuniversitaire Sainte-Geneviève / Univ. Sorbonne Nouvelle</i>                     | pas de référent·e en janvier 2021                   |                                                           |
| <i>Bibliothèque Pierre Mendès France / Univ. Panthéon-Sorbonne Paris 1</i>                                                   | pas de référent·e en janvier 2021                   |                                                           |
| Bibliothèque du Saulchoir                                                                                                    | SERUZIER<br>Isabelle<br>MALLEVRE<br>Michel          | saulchoir@yahoo.fr<br>mallevre.michel2@gmail.com          |
| Bibliothèque des Lettres et Sciences humaines de l'Ecole normale supérieure                                                  | SOSNOWSKI<br>Gilles<br>PAIVA LOPES<br>Liliane       | gilles.sosnowski@ens.fr<br>liliane.paiva.lopes@ens.psl.eu |
| Bibliothèque des Sciences humaines et Sociales de l'Ecole normale supérieure                                                 | SOSNOWSKI<br>Gilles<br>PAIVA LOPES<br>Liliane       | gilles.sosnowski@ens.fr<br>liliane.paiva.lopes@ens.psl.eu |
| Bibliothèque de l'Institut catholique de Paris (ICP)                                                                         | VAILLANT<br>Marie-Christine<br>PAPE Marie-Françoise | m-c.vaillant@icp.fr<br>mf.pape@icp.fr                     |
| Bibliothèque de l'IHPST (institut d'histoire et de philosophie des sciences et techniques) / Univ. Panthéon-Sorbonne Paris 1 | ZAPPARA<br>Lola                                     | lola.zappara@univ-paris1.fr                               |

### Modèle de la charte d'adhésion :

Ce document validé en 2019 par le groupe de travail « Conservation partagée » de CollEx-Persée rappelle les objectifs d'un PCP et les engagements des partenaires.

Au 23 février 2021, une bibliothèque n'a pas encore retournée la charte signée.

***Plan thématique de conservation partagée  
des périodiques***

**Charte d'adhésion**

**Préambule**

La nécessité de rationaliser l'acquisition, la conservation, l'accès et l'élimination des périodiques sur support papier entre bibliothèques est largement admise au sein de la profession. En effet, le développement des ressources électroniques et les coûts des abonnements ont conduit à la mise en place de solutions concrètes, rendues indispensables par les contraintes budgétaires et le manque d'espaces de stockage. Les plans de conservation partagée ont ainsi pour objectif d'établir une coopération nationale pour sauvegarder des collections. Ils permettent d'agir dans trois domaines essentiels :

- **le domaine matériel**, en permettant, la conservation des titres papier en garantissant un accès à ces titres pour les usagers (en offrant une carte documentaire plus lisible et en rassemblant en quelques pôles de conservation identifiables des collections partielles auparavant dispersées), et en libérant, par des désherbages sélectifs et concertés, des espaces de stockage qui permettront les accroissements futurs de collections, ou qui pourront être réattribués à d'autres usages professionnels ou publics (extension d'espace de lecture, mise en place de nouveaux services...)
- **le domaine intellectuel**, en garantissant la constitution de collections de référence, aussi complètes et dans le meilleur état matériel possible,
- **le domaine économique**, en permettant la répartition entre partenaires des coûts liés à la conservation du support papier, et en favorisant la gestion dynamique des collections en facilitant le passage aux abonnements électroniques à la place des abonnements sur support papier pour les bibliothèques non pôles de conservation sur les titres concernés.

**Objectifs d'un plan de conservation partagée**

Un plan thématique de conservation partagée des périodiques a pour objectif de garantir aux chercheurs l'accès pérenne à des collections de revues complètes et dans le meilleur état possible, sur site dans des bibliothèques de conservation ou à distance par la fourniture de documents. Il concourt à faciliter l'accès à ces ressources par l'amélioration de leur signalement. En permettant un désherbage concerté, il permet aux autres établissements partenaires du PCP de libérer l'espace nécessaire au développement de leurs collections et de nouveaux services.

**Constitution du réseau**

L'entrée d'un établissement dans un plan de conservation doit être d'abord présentée à l'ensemble des partenaires du plan puis validée par le pilote du plan et le centre technique du livre de l'enseignement supérieur (CTLes).

Seuls les établissements dont les collections sont signalées dans le catalogue collectif Sudoc et disponibles à la consultation pour les usagers du réseau sont susceptibles d'être intégrés au plan de conservation partagée.

La ratification de la présente charte par l'établissement marque son entrée dans le plan de conservation partagée.

## **Coordination et pilotage du plan**

### **Pilotage**

Le pilotage du plan est assuré par un établissement de l'enseignement supérieur.  
En tant que pilote, l'établissement s'engage à :

- constituer le corpus des titres du plan de conservation partagée
- établir la feuille de route du plan (objectifs, calendrier, etc.)
- suivre l'état d'avancement du plan (intégration de titres au plan ; intégration d'établissements dans le plan ; respect du calendrier ; etc.)
- être force de proposition en vue de l'amélioration et de l'enrichissement du plan
- produire les documents de synthèse et bilans à destination des partenaires du réseau
- organiser et animer les réunions du comité de pilotage et toute autre réunion relative au plan

### **Rôle du CTLes**

Le CTLes apporte, aux côtés du pilote, son support aux établissements qui souhaitent constituer et faire vivre un plan de conservation partagée pour permettre le bon fonctionnement des opérations liées au plan.

À ce titre, le CTLes s'engage à :

- mettre à jour les outils de communication (liste de diffusion, annuaire, mémento...)
- assurer la circulation de l'information relative au plan au sein du réseau des bibliothèques participantes
- assurer la formation des nouveaux arrivants à la méthodologie et aux outils du plan
- mettre gratuitement à disposition des établissements participants les outils nécessaires au fonctionnement du plan de conservation
- assurer l'administration de ces outils
- fournir les données et accompagner le pilote dans leur traitement dans le cadre des opérations liées du plan
- accompagner et conseiller les partenaires du plan pour le renseignement de leurs états de collection, le choix de leurs positionnements et l'organisation des transferts
- veiller au respect des principes et des objectifs du plan (en matière de désherbage, d'accessibilité des documents, de sélection des titres intégrant le plan, etc.)

## **Engagements des établissements participants**

Les établissements participant au plan décident librement de la participation de leurs exemplaires au plan de conservation partagée, en prenant en compte notamment le statut juridique de leurs collections.

Pour chaque titre de périodique sur lequel une bibliothèque s'engage, deux niveaux d'engagement sont prévus.

### **Pôle de conservation :**

Une bibliothèque s'engage, pour le ou les titre(s) dont elle est pôle de conservation, à :

- Constituer et conserver, dans les meilleures conditions possibles (des recommandations relatives aux conditions de conservation sont indiquées en annexe 1 de la présente charte), une collection, à compléter si possible grâce aux dons des autres bibliothèques participantes ;
- signaler dans le SUDOC le détail des lacunes de ses collections ;
- assurer, dans les meilleurs délais, la communication, sur place ou via la fourniture de documents à distance, des titres dont elle est pôle ;
- maintenir, autant que possible, les abonnements de ces titres. Si toutefois la bibliothèque souhaite se désabonner d'un titre, elle doit le signaler au pilote du plan et au CTLes. Elle peut néanmoins rester pôle de conservation du titre concerné pour la période qu'elle conserve dans son établissement ;
- prévenir le pilote et le CTLes en cas de désengagement du statut de pôle pour un titre et trouver une autre bibliothèque acceptant de s'en porter pôle pour la même période.

### **Membre du plan :**

Une bibliothèque s'engage, pour le ou les titre(s) pour lesquels elle est pôle associé, à :

- ne pas éliminer de collections sans s'être au préalable assurée que les fascicules ou volumes à pilonner ne complètent ou ne remplacent pas avantageusement (meilleur état physique) les collections des pôles de conservation ;
- préciser et corriger, si nécessaire et dans la mesure du possible, ses états de collection dans le SUDOC ;
- adresser prioritairement aux pôles de conservation toute proposition de don afin de compléter les collections de référence au sein du réseau ;

De façon générale, toute bibliothèque participante s'engage à respecter la méthodologie et le mode de fonctionnement du plan, définis par le pilote du plan et le CTLes.

### **Transferts de collections**

Les transferts de collections des membres du plan vers les pôles de conservation seront opérés de gré à gré entre les établissements et selon les dispositions réglementaires en vigueur dans chacune des institutions concernées. Ils auront pour objectif de maintenir une continuité d'accès aux collections concernées pour l'ensemble des membres du réseau.

La prise en charge du coût des transferts pourra être assurée soit par la bibliothèque expéditrice, soit par la bibliothèque destinataire des collections, soit conjointement par les deux établissements, selon des modalités définies par eux.

Le CTLes pourra prendre en charge les transferts de collections en Île-de-France, sous réserve que l'ensemble des titres concernés relèvent bien du plan de conservation partagée et que la bibliothèque destinataire en soit pôle de conservation.

### **Retrait d'un établissement du plan de conservation**

Un établissement pôle de conservation souhaitant quitter le plan s'engage à trouver au préalable avec les établissements du réseau, une solution permettant de maintenir dans le plan un état de collection au moins égal au leur pour les titres dont ils sont pôles de conservation.

Signature

Date

## **Annexe de la charte : recommandations aux pôles de conservation**

Les articles qui suivent constituent des recommandations pour les bibliothèques pôles de conservation, afin qu'elles assurent la pérennité des collections dans les meilleures conditions de conservation possibles.

### 1. Conditions de conservation.

Température :

- température stable, à 18°C (plus ou moins 2°C).

Hygrométrie :

- taux d'humidité relative compris entre 45% et 55%.

Matériel de conservation :

- conditionnement adapté : boîte de conservation ; chemises ou étuis en papier neutre, etc.

### 2. Conditions de sécurité.

Installations électriques :

- installations électriques remplissant les normes en vigueur.

Détection incendie :

- magasins munis d'un système de détection incendie.

Inondation :

- pôles de conservation situés en zone non-inondable.

Effraction :

- pôles de conservation munis d'un système de surveillance pour prévenir les éventuelles effractions et autres tentatives de vols.